

Compte rendu Assemblée Générale

21 avril 2023 – 19h00 Marché Gare de MONTAUBAN

« Mesdames, Messieurs,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2023 de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn-et-Garonne.

Je donne tout de suite la parole à Madame BERLY, Adjointe au Maire de MONTAUBAN, représentant Madame Brigitte BAREGES ».

INTERVENTION DE MADAME BERLY.

Merci Madame, pour votre intervention.

Avant de remercier les personnalités présentes ou représentées qui nous font l'honneur d'être des nôtres et de participer à nos travaux, je vous demande de bien vouloir avoir une pensée pour tous nos amis présidents d'ACCA & autres chasseurs disparus depuis notre dernière Assemblée Générale.

Pour eux, pour leurs familles, je vous prie de bien vouloir observer une minute de silence.

J'ai l'honneur de remercier les personnalités présentes ou représentées :

Monsieur Vincent ROBERTI, Préfet de Tarn et Garonne.

Madame Valérie RABAULT, députée de Tarn-et-Garonne.

Madame Marine HAMELET, Députée de Tarn et Garonne.

Monsieur François BONHOMME, Sénateur de Tarn et Garonne.

Monsieur Pierre-Antoine LEVY, Sénateur de Tarn et Garonne.

Monsieur Max ALIES et Monsieur Patrice GARRIGUES, Conseiller Régionaux, représentants Madame Carole DELGA, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie.

Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil Départemental.

Monsieur Jean-Michel BAYLET, Ancien Ministre, Conseiller Départemental.

Monsieur Jérôme BEQ, Conseiller Départemental.

Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Conseiller Départemental.

Madame BERLY, Adjoint au Maire représentant Madame Brigitte BAREGES, Maire de MONTAUBAN

Monsieur Bernard PEZOUS, Président de l'Association des Maires de Tarn et Garonne.

Madame Marie-Line POMMET, Directrice Adjointe de la DDT.

Madame Sophie DENIS, Cheffe du Service Environnement de la Direction Départementale des Territoires.

L'adjudant Damien JOURBERT, en charge des affaires liées à la chasse auprès de la Gendarmerie de Tarn et Garonne.

Le Lieutenant-Colonel BARRIER, représentant le Camp Militaire de CAYLUS.

Monsieur Alain ICHEZ, Président de la Chambre d'Agriculture de Tarn-et-Garonne.

Monsieur Damien BEQUIE, Président des jeunes agriculteurs de Tarn-et-Garonne.

Monsieur RIPAUD, Chef du service départemental de l'Office Français de la Biodiversité et son adjoint Monsieur Philippe MALATERRE.

Maître Angèle FERES-MASSOL, avocate de la Fédération.

Messieurs les Présidents des Fédérations des chasseurs du Tarn et du Lot.

Messieurs les Présidents des Associations cynégétiques spécialisées du Tarn et Garonne.

Il est nécessaire d'élire un bureau pour cette assemblée. Il est de tradition de prendre celui de la Fédération, c'est-à-dire :

*Robert FAUCANIE
Mathieu LAMOUREUX
Patrick LERM*

Résultat du Vote

POUR = *unanimité*

TECHNIQUE DE VOTE

Le vote à bulletin secret n'est obligatoire que pour les élections concernant le renouvellement des administrateurs.

Je vous propose donc afin de faciliter les débats, et de gagner du temps, de bien vouloir voter l'autorisation du scrutin à main levée (art. 5 de nos statuts).

POUR = *unanimité*

Je donne la parole à Mathieu LAMOUROUX, Secrétaire Général du Conseil d'Administration de la Fédération afin qu'il vous présente le rapport d'activité 2022 de notre établissement.

INTERVENTION Mathieu LAMOUROUX

(cf annexe 1)

Merci Mathieu pour cet exposé.

Il convient maintenant de soumettre à votre approbation ce rapport d'activité.

VOTE RAPPORT D'ACTIVITE

POUR = unanimousé

Je demande maintenant à Monsieur Patrick LERM, Trésorier Général du Conseil d'Administration de la Fédération de vous présenter le rapport financier :

INTERVENTION Patrick LERM

(cf annexe 2)

L'exercice clos doit être contrôlé par un Commissaire aux Comptes assermenté.

*C'est le Cabinet SODECAL AUDIT qui assure cette mission de contrôle légal.
Je demande à Madame Anne-Laure DESTRUEL de bien vouloir intervenir.*

INTERVENTION Madame Anne-Laure DESTRUEL

Il convient maintenant de soumettre à votre approbation ce rapport financier.

Approbation des comptes

BILAN EXERCICE 2021-2022

POUR = unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS

POUR = unanimité

BUDGET 2023-2024

Avec :

Le paiement des cotisations statutaires à : la FNC, à la FRC, au Syndicat.

Le paiement d'une subvention à la Fondation à hauteur de 0.25 €/ch.

Le prix de la vignette départementale arrondie à l'euro supérieur pour avoir un prix de permis départemental tout gibier à 150 €.

Le prix du permis national fixé forfaitairement chaque année par la FNC soit environ 210 €.

Le prix de la vignette départementale temporaire 9 jours équivalente à ½ timbre départemental.

Le prix de la vignette départementale temporaire 3 jours : 24 € équivalent à ¼ du timbre départemental.

Le montant de la cotisation Fédérale pour les adhérents territoriaux fixé à 80 €.

La délivrance des assurances chasse dans le cadre du guichet unique au même tarif que l'année écoulée.

Le prix du bracelet chevreuil et daim fixé à 18 €.

Le prix du bracelet cerf fixé à 50 €

Le prix du bracelet grand gibier pour les enclos fixé à 5 €

La contribution territoriale pour le financement des dégâts de grand gibier fixée à 0.01 € par hectare chassable et appliquée à l'ensemble des adhérents territoriaux de la Fédération avec une majoration pour tout dossier dégât supérieur à 10 000 € (10% de la somme) et pour tout dossier dégât supérieur à 5 000 € (5% de la somme).

POUR = unanimité

Je vous remercie.

Je demande à Didier DECAUNES, membre du Conseil d'Administration de la Fédération et délégué départemental de l'UNUCR de bien vouloir nous présenter le bilan des recherches de la campagne écoulée.

INTERVENTION Didier DECAUNES

Je demande à Frédéric LE CAPITAINE, Technicien de la Fédération vous présenter le rapport technique.

INTERVENTION Frédéric LE CAPITAINE

Je demande à Cédric DURAND, Délégué départemental de l'association des fauconniers et autoursiers de bien vouloir intervenir.

INTERVENTION Cédric DURAND

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT CABANES

Quel plaisir de vous retrouver aujourd’hui, si nombreux, pour le congrès de la Fédération Départementale des Chasseurs de Tarn et Garonne.

Ce rendez-vous annuel témoigne de la vitalité de notre réseau départemental, de notre engagement au service de notre passion et de notre sens des responsabilités face aux enjeux d’une chasse durable qui doit absolument rester populaire.

Savourons donc, à sa juste valeur, le plaisir simple, de retrouver cette convivialité qui nous est si précieuse.

2022, fut encore une année compliquée pour le monde de la chasse avec notamment un dossier emblématique pour l’avenir de notre passion, je veux parler de la sécurité.

La chasse est devenue un sujet médiatique ! Nous sommes victimes d’un matraquage à charge systématique de la part des médias qui n’a pour but que de faire peur à ceux qui ne chassent pas.

La chasse est aussi devenue un projet politique pour des individus sectaires qui nous détestent autant qu’on ne les aime pas non plus d’ailleurs.

Pourtant, je reste persuadé qu’avec un peu de bon sens et de dialogue, nous pouvons continuer à vivre ensemble !

Ne tombons pas dans ce piège politique grotesque qu’on nous tend, à savoir, monter les gens les uns contre les autres à des fins de chaos à peine voilées.

C’est évidemment ce qu’a cherché à faire le député écologiste Charles FOURNIER en envisageant de soumettre à l’assemblée nationale, le 6 avril dernier, son projet de loi sur la chasse.

Un projet qui ne comportait qu’un seul point, à savoir, l’interdiction de chasser le dimanche et donc un seul objectif tuer la chasse populaire.

Ce texte n’a finalement pas été présenté car M. FOURNIER n’aurait pas eu la majorité pour le faire passer.

Je tiens donc à remercier publiquement aujourd’hui nos députées qui sont restées dans l’hémicycle jusqu’à minuit pour défendre nos intérêts.

Nous restons toutefois extrêmement vigilants car nous ne sommes pas dupes, ils reviendront à la charge !

Dans ce contexte, il est d’autant plus important d’expliquer notre pratique et de combattre ce sentiment de peur démesuré qui s’est installé chez certains usagers de la nature.

Pourtant, ce sentiment de peur est totalement galvaudé quand on regarde la réalité des chiffres.

En effet sans l'aide d'aucune instance, nous avons fait baisser les accidents, d'une façon jamais égalée par aucune autre corporation.

Ce sont les chasseurs eux-mêmes, par leurs efforts, par leur rigueur sécuritaire dans leur pratique, par leur pragmatisme d'exclure tous ceux qui représentent un danger pour eux-mêmes et pour les autres, qui ont réussi à diviser par 4 l'ensemble des accidents de chasse en 20 ans et même par 5 ceux qui sont mortels.

Et n’oublions jamais, que nous avons, dans le même temps, multiplié par 5 le nombre de coups de carabine pour faire face à l’explosion du grand gibier :

Avons-nous décidé, pour autant de nous arrêter là ?

Sûrement pas !

Nous avons mis en place la formation obligatoire décennale des chasseurs. Tout ceci dans le seul but de tendre vers le zéro accident. Peu d’activités peuvent se prévaloir de ce type de dispositif.

C'est parce que nous sommes des gens responsables, des acteurs de terrain, qu'il vaudrait peut-être mieux nous laisser continuer à faire baisser de façon drastique ces accidents, avant de vouloir inventer de nouvelles choses, dont l'efficacité reste à prouver !

Sans compter, que toutes les nouvelles idées qui sont sorties de la commission sénatoriale et qui ont été annoncées par notre Ministre de tutelle ne trouvent pour l'instant aucun financement dédié.

Il est très facile de dire qu'on va instaurer un volet pratique dans la formation décennale des chasseurs !

Oui, mais comment ?

Si nous devons passer 30 minutes à former chaque chasseur, il nous faudra recruter et alors qui paiera ?

Je vais être très clair, la chasse française ne donnera pas son consentement à des mesures qui n'auront aucune lisibilité financière et qui seraient impossibles à mettre en place en l'état actuel de nos structures.

La chasse doit mener et gagner la bataille de l'opinion. Il en va de sa survie.

Force est de constater que la tâche ne sera pas simple !

Force est de constater qu'il est de plus en plus compliqué pour le politique, quel que soit son parti, d'échapper à toutes ces injonctions d'activistes qu'ils soient anti-chasse, anti-nucléaire, anti-bassines, anti-viande ou de façon plus générale anti-tout...

Ces derniers font énormément de bruit, se moquent de la véracité des faits, pratiquent les fake-news avec une facilité déconcertante, esquivent le vrai débat et voient la société en deux blocs : le camp du bien et le camp du mal...

Vous devinez aisément dans quel camp ils nous rangent !

On retrouve aussi ce type de comportement dans la classe politique.

Je dirais, pour reprendre la fameuse formule, que toute ressemblance avec les parlementaires LFI et EELV n'est pas fortuite.

Opposer pour mieux régner et gesticuler pour mieux exister, tel est l'adage de l'extrême gauche et des verts.

Aujourd'hui, il faut être conscient, que chaque projet de texte de loi, se rapportant de près ou de loin à la ruralité sur fond notamment de défense du bien-être animal ou d'écologie radicale, présente pour nous un risque politique.

Je sais que de nombreux chasseurs ou chasseresses passionnés ne disent pas qu'ils chassent, notamment dans leur milieu professionnel.

Cela devient le secret le mieux gardé de France, notamment dans l'univers des médias, où des journalistes ou animateurs taisent leur passion !

Quelle est la raison de cette discréction pour une activité légale qui n'est pourtant pas une maladie honteuse ?

Sans doute cette radicalisation de notre société qui persiste à vouloir opposer les français en soufflant sur les braises de la haine et en surfant sur la vindicte populaire.

L'égérie de ce sectarisme, qui met cette radicalité à toutes les sauces pour exister, s'appelle Sandrine ROUSSEAU. Sa haine des chasseurs est sans limite.

Elle est allée jusqu'à insinuer que les chasseurs appartiennent à une catégorie de population particulièrement dangereuse, intrinsèquement violente et auteurs de féminicides en puissance. Ces propos lui valent d'ailleurs un procès pour dénigrement intenté par notre Fédération nationale et nous espérons bien la faire condamner à défaut de la faire taire.

Tous ces projets de lois simplistes, caricaturaux et ripolinés en vert ne sont pas soumis au vote pour responsabiliser les citoyens, mais pour les infantiliser !

Y en a marre !!!

Cette conception d'une société qui décide du temps, de l'espace et de l'activité dédiés à chacun balaie le principe de la propriété privée qui est pourtant définie comme un droit inviolable et sacré par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Nous sommes des gens libres, ouverts au dialogue, pratiquant une activité légale, sur des territoires à 90 % privés.

Alors je vais être clair, je n'accepterai jamais d'applications de géolocalisation sur des smartphones qui puissent remettre en cause mon droit de faire quelque chose d'autorisé chez moi, ou là où les agriculteurs et les forestiers m'en donnent le droit.

Oui la biodiversité est notre bien commun, mais la nature elle, demeure le bien de quelques-uns ! Mon grand-père me disait toujours : petit quand tu n'es pas chez toi, n'oublies jamais que tu es chez quelqu'un d'autre !

La vérité est bien dans cette recommandation pleine de bon sens et ceux qui veulent nous interdire de sortir le dimanche devraient s'en inspirer avant que les véritables propriétaires de la nature ne finissent par leur interdire de passer.

La pétition nationale lancée l'an dernier par notre Président Willy SCHRAEN a recueilli les 100 000 signatures nécessaires.

Le rapport sénatorial vient d'être diffusé. Il souligne qu'il n'est pas acceptable que des associations qui commettent des infractions bénéficient indirectement d'un soutien public, via la réduction d'impôts pour les dons. C'est un premier pas important qui mérite d'être souligné. Nous espérons qu'il sera suivi d'effet.

Quoi qu'il en soit, à chaque fois que nous serons attaqués nous répliquerons ! Nous ne lâcherons rien !

Concernant l'Europe, les nouvelles ne sont pas bonnes.

Bruxelles a la main mise sur de nombreuses décisions qui impactent les pratiques de la chasse et toutes les traditions françaises. C'est un constat. Et, ce n'est pas être anti-européen que de l'affirmer.

Les oiseaux que nous pouvons chasser, le calendrier des saisons de chasse, les méthodes de chasse y compris celles qui font partie de notre identité rurale et de notre patrimoine culturel, c'est BRUXELLES !

La menace d'interdiction de la chasse dans les palombières, c'est BRUXELLES.

La définition des zones protégées, nouveau sanctuaire érigé en eldorado écolo, c'est BRUXELLES !

La grippe aviaire et son cadre anti-chasse totalement injustifié, c'est BRUXELLES !

Les armes à feu et les munitions que nous pouvons utiliser, c'est toujours BRUXELLES !

Prenons l'exemple de cette triste saga anti-plomb dans les cartouches. Il est clair que l'objectif affiché par la commission européenne qui bannit le plomb des cartouches dans un périmètre autour des zones humides, est d'en interdire l'usage partout.

Et surtout d'imaginer que de nombreux chasseurs arrêteront la chasse quand il faudra changer l'arme du père ou du grand-père avec laquelle ils chassent depuis toujours.

Quand on voit la brutalité de la méthode et la portée réelle du plomb de chasse dans la pollution de nos sols, on comprend bien que cette décision n'est qu'un énième prétexte visant à détruire la chasse en Europe. Pourtant, nous étions prêts à travailler dans un esprit de transition écologique.

Quel dommage de constater que nous sommes à nouveau tombés dans l'écologie punitive et radicale. Bruxelles ne sait donc faire que cela !

Plusieurs pays qui avaient anticipé cette interdiction reviennent de façon partielle ou totale sur cette mesure qu'ils jugent non pertinente.

En 2021, la Norvège a approuvé par un vote parlementaire l'utilisation du plomb dans les munitions de chasse après son interdiction en 2005. Cette décision a été prise parce qu'il n'y avait aucune base scientifique sur la durabilité des matériaux utilisés comme alternative au plomb sans oublier les souffrances inutiles qu'ils provoquent pour les animaux, tout en étant plus risqués pour l'homme.

Le plomb est sûrement moins pire que les substances alternatives « made in china » !

Hélas au lieu de s'interroger et de se poser les bonnes questions nous sommes tributaires du bon vouloir de quelques fonctionnaires européens qui théorisent la nature et considèrent la chasse comme l'une des principales menaces pour la biodiversité malgré toutes les preuves manifestes du contraire.

Les instances européennes doivent cesser leur diktat sur le mode de vie des ruraux.

La réalité du monde rural, c'est d'abord 23 millions de femmes et d'hommes qui y vivent et y travaillent. Mais c'est aussi un état d'esprit pour de nombreux citadins qui ont des racines rurales et qui en sont fiers. Ils méritent qu'on les défende.

C'est pourquoi, la fédération nationale a décidé avec Thierry COSTE de lancer un groupe de réflexion qui fera des propositions en vue des élections européennes. Nous avons peu de temps pour nous projeter et nous mobiliser. Mais je suis de ceux qui pensent que le combat finit toujours par payer quand la cause est juste.

Prenons l'exemple de notre grand projet départemental pour valoriser la venaison.

Promouvoir la venaison Tarn et Garonnaise pour la rendre plus accessible aux consommateurs Tarn et Garonnais est l'objectif prioritaire de la Fédération.

Je veux créer cette filière parce que la viande de gibier intéresse bien au-delà des seuls chasseurs. Cet aboutissement de l'acte de chasse doit être au cœur de notre stratégie de reconquête de l'opinion publique.

Avec la valorisation de la viande de gibier nous sommes dans l'air du temps. Cette viande répond aux nouvelles attentes des consommateurs. Ils sont devenus locavores. Ils ont compris qu'aller chercher des produits alimentaires, quelque fois à l'autre bout du monde ou même à l'autre bout de la France, n'est pas forcément une bonne idée pour la planète. Développer cette filière de valorisation de venaison locale sera un formidable atout économique et social pour nos territoires ruraux.

Et puis, manger du gibier, c'est déjà faire un pas vers la chasse et les chasseurs.

Il faut que les gens puissent aller chercher un kilo de venaison facilement, comme ils le feraient en allant au supermarché.

Un sondage récent de L'IFOP, confirme l'envie des français de manger du gibier.

72 % des français qui sont critiques sur la chasse, souhaitent consommer du gibier.

Il est donc urgent de réussir !

Le prochain dossier national qui sera ouvert en accord avec l'Elysée et les Ministres de tutelle sera celui des dégâts de grand gibier.

L'accompagnement financier sur trois ans consenti par l'état doit aussi nous servir, non plus à réfléchir, mais à agir sur l'évolution du système d'indemnisation avec une loi inadaptée et vieille de 50 ans.

Il nous faut rouvrir ce dossier d'indemnisation de la loi de 1968.

Nous ne donnerons pas un avenir à la chasse française si nous ne restons que sur cette équation financière qui nous lie à la nature.

Nous constatons tous que notre devenir passe par l'action environnementale, par la gestion de la biodiversité, par l'information du grand public et bien sûr par le « vivre ensemble » dans la nature.

Chasser le grand gibier, c'est maintenir l'équilibre des écosystèmes, c'est protéger les cultures agricoles, c'est éviter des dizaines de milliers de collisions entre les voitures et les animaux.

Nous sommes présents sur tout le territoire national et nous sommes par conséquent des acteurs incontournables !

Forts de cet ancrage, pendant les deux années qui arrivent, nous allons retourner à la table des discussions et des négociations avec le monde agricole et l'exécutif pour trouver une autre méthode d'indemnisation afin que nos structures ne supportent plus l'entièreté du paiement des dégâts.

La tâche sera ardue, mais je suis convaincu que nous y parviendrons.

Avant de conclure ce rapport moral je souhaite profiter de ce moment pour remercier publiquement les partenaires qui aident financièrement notre Fédération à assumer les missions que nous nous sommes fixées.

Mes remerciements iront donc, en premier lieu, vers le Conseil Départemental et vers son Président Michel WEILL qui apporte un soutien total à notre Fédération. C'est le cas notamment avec le dossier venaison qui vient d'être adopté en commission et qui va nous permettre de nous structurer pour mettre en place la filière départementale.

Merci à Brigitte BAREGES, pour les aides apportées par la Municipalité de MONTAUBAN et la communauté de communes.

Je tiens également à remercier le Conseil Régional d'Occitanie, qui nous aide à poursuivre les actions menées par l'intermédiaire de notre FRC mais aussi nos initiatives départementales.

Je veux également dire merci à M. Jean-Michel BAYLET, Conseiller Départemental, pour le soutien précieux qu'il apporte et qu'il a toujours apporté à notre structure. Merci d'avoir pris l'initiative de présenter, vous-même, le dossier venaison devant l'assemblée départementale. Vous êtes et vous resterez dans le cœur de tous les chasseurs de ce département un ambassadeur privilégié de notre cause.

Enfin, merci à Madame Charlène BLANC-GASCOU et Monsieur Olivier GIBERT du Crédit Agricole et à notre assureur Pierre-Antoine OURLIAC.

Je veux également saluer mes amis représentants du monde agricole avec qui nous entretenons d'excellentes relations.

Nous menons ensemble les mêmes combats et nous ne devons jamais perdre de vue le fait que nos détracteurs sont les mêmes.

Permettez-moi de saluer le travail que nous accomplissons avec l'administration, et plus particulièrement les services de la D.D.T, qui tous les jours, à nos côtés, interviennent avec la plus grande diligence pour dénouer des situations difficiles.

A ce propos, je souhaite remercier aujourd'hui Madame Patricia BIARC qui œuvre depuis des années au service de la chasse et qui va faire valoir ses droits à la retraite prochainement. Je demande à Robert FAUCANIE notre vice-président de bien vouloir vous offrir ce bouquet au nom de tous les chasseurs de ce département.

Vous pouvez l'applaudir, elle le mérite.

Je me félicite aussi des relations de confiance que nous entretenons avec la Préfecture et les autres services de l'état.

Permettez-moi également de saluer le travail des administrateurs de la Fédération !

Je veux aussi vous remercier, vous tous, responsables d'associations pour votre implication quotidienne à mes côtés et plus particulièrement les membres de l'Association des Gardes Particuliers et des Chasseurs à l'Arc qui aujourd'hui ont été mis à contribution pour aménager cette salle.

Enfin, comment ne pas féliciter les salariés de notre Fédération qui nous entourent par leurs compétences et leurs connaissances. Nous pouvons être fiers d'eux, car ils sont les garants de notre unité.

Mes amis, vous qui représentez la chasse Tarn et Garonnaise, je voudrais vous remercier d'avoir répondu aussi nombreux à l'appel de votre maison départementale.

Les valeurs rurales que nous défendons sont des atouts incroyables qui s'inscrivent à la fois dans la modernité et dans le respect de nos traditions.

Nous avons à cœur d'être des forces vives d'un monde rural en pleine mutation.

Notre force tient dans le soutien mutuel que nous nous devons à chaque fois que l'une de nos composantes est attaquée !

Nombreux sont ceux qui nous envient cette solidarité incroyable....

Devenir des ambassadeurs de notre passion, des militants de notre cause dans chaque parcelle de notre belle France, n'est aujourd'hui plus une option, mais une obligation.

Ne nous cachons plus et soyons fiers d'être des chasseurs !

Oui, je crois en notre reconquête !

Nous avons une carte extraordinaire à jouer dans l'avenir de l'écologie à travers la chasse et ses territoires ruraux !

Je jouerai cette carte jusqu'au bout, car je sais pouvoir compter sur votre soutien, pour faire de notre Fédération une structure forte, respectée et une entité incontournable dans ce département !

Vive la chasse et vive la ruralité !

Avant de donner la parole aux personnalités présentes, il m'appartient de conclure.

Vous pouvez compter sur votre équipe, pour faire de la Fédération une vitrine de chasse.

L'année 2023 sera à n'en pas douter une année charnière pour la chasse française !

Elle fera date dans l'histoire de notre passion !

Face à l'évolution de la société, il y aura toujours des incertitudes à gérer, mais ma motivation au service de notre passion demeure totale.

Merci, à tous, pour votre soutien sans faille.

Merci pour votre confiance et vos encouragements.

Interventions :

Monsieur ICHEZ Alain Président de la Chambre d'Agriculture.

Monsieur Max ALLIES, Conseiller Régional.

J'appelle sur l'estrade, le Président de l'ACCA de MONTBARTIER, ainsi que Monsieur Patrice GARRIGUES afin que nos deux élus lui remettent au nom du Conseil Régional d'Occitanie le Trophée de la chasse 2022. Remise d'un chèque de 2 000 €.

Monsieur Pierre Antoine LEVY

Monsieur François BONHOMME

Madame HAMELET

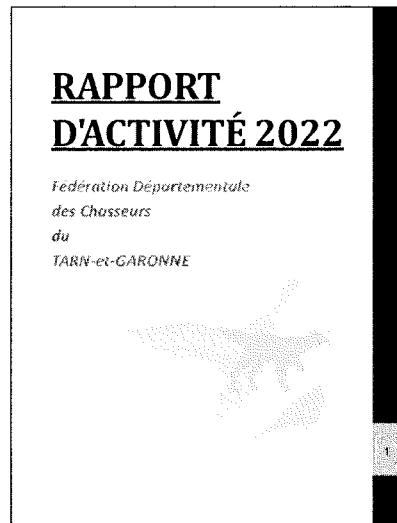
Madame RABAULT

Monsieur WEILL Michel

Monsieur BAYLET Jean-Michel

Je donne la parole à M. Le Préfet de Tarn et Garonne pour clôturer les débats.

ANNEXE 1 : Rapport d'activité



 **SOMMAIRE**

J'ai l'honneur de vous présenter le compte-rendu d'activité de l'année 2022.
Celui-ci comprend les chapitres suivants :

- Organisation de la chasse.
- Aménagements cynégétiques et subventions
- Plan de chasse.
- Dégâts de grand gibier.
- Examen du permis de chasser.
- Régulation des prédateurs.
- Validation des permis.

 **ORGANISATION DE LA CHASSE**

Sur le plan départemental, le Conseil d'Administration s'est réuni : 6 fois
Lors de ces séances, il a été débattu des problèmes suivants :

- **Actualités cynégétiques :**
Débats et prises de décisions par rapport aux actualités cynégétiques départementales, régionales et nationales.
Plan de résilience sur les dégâts.
Règlementation.
Montage du nouveau dossier sur les ESOD.
- **Préparation de l'Assemblée Générale :**
Préparation de l'AG 2022.
Scrutin par correspondance.
- **Elections 2022:**
Réélection du Président de la FDC 82,
Nouvelle composition du bureau.

 **ORGANISATION DE LA CHASSE**

• **Communication et administratif :**
En raison de la fin de la crise sanitaire, les rencontres avec les adhérents territoriaux, l'administration et les élus ont repris à un rythme presque normal.
Toutefois, les membres de l'équipe fédérale ont suivi les dossiers en participant également à des réunions par visio conférence.

• **Comptabilité :**
Clôture de l'exercice au 30-06-22.
Préparation du budget 01-07-22 au 30-06-23.

• **Permis de chasser :**
Poursuite du système guichet unique.
Validations par internet.
Les validations des permis ont pu être réalisées dans bonnes conditions.
Négociation du tarif des assurances pour les chasseurs.

• **Immobilier :**
Entretien du centre d'examen à REALVILLE.

 **ORGANISATION DE LA CHASSE**

• **Sécurité à la chasse :**
Poursuite de l'action ACHAT de miradors.
Mise en place de la commission départementale sécurité.
Organisation des formations décennales des chasseurs.

• **Orientations fédérales :**
Stratégie financière, subventions, aides, recherche de financements. Embauche en CDI de Marie CABESSUT chargée de mission pour suivre ces dossiers.
Poursuite des aménagements cynégétiques, des actions en faveur des habitats et des plans de gestion.
Suivi des dossiers Natura 2000, des projets éoliens et photovoltaïques.
Poursuite du dossier financé par France RELANCE à MONTALZAT.
Montage de dossiers dans le cadre de l'Eco-contribution.
Dépôt du dossier visant à créer une filière venaison en Tarn et Garonne auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional.

AMÉNAGEMENTS CYNÉGÉTIQUES & SUBVENTIONS

Les aménagements cynégétiques en faveur du maintien de la biodiversité, restent une priorité pour la Fédération.

La Fédération aide également financièrement les sociétés qui mènent des actions, qui investissent ou qui organisent des manifestations cynégétiques.

Au total la Fédération a alloué **98 633 €** en 2022 soit pratiquement la même chose qu'en 2021.



Subvention permis : 10 356 €

Subvention aménagements : 10 564 €

Subvention jachères & cultures à gibier : 6 172 €

Subvention gibier : 969 €

Plantation de haies : 10 052 €

Aides pour le maintien des chaumes : 27 520 €

Miradors, chambres froides, actions diverses : 29 480 €

Foires aux chiens & concours : 3 520 €

PLAN DE CHASSE

En 2022, la Fédération des chasseurs chargée d'examiner et de statuer sur les demandes, a attribué :

| | |
|--------------|---------------------------------|
| 6 828 | Bracelets de chevreuils. |
| 343 | Bracelets de cerfs. |
| 3 | Bracelet de daims. |

Réalisations :

6 752 Chevreuils.

297 Cerfs.

1 Daim



DÉGÂTS DE GRAND GIBIER

La campagne 2021-2022 s'est achevée le 30 juin 2022.
La Fédération a payé : **201** dossiers.

Le montant des indemnisations s'est élevé à : **136 249 €**.

Sangliers : 164 dossiers pour **103 909 €**

Chevreuils : 26 dossiers pour **22 203 €**

Cerfs : 11 dossiers pour **10 137 €**



EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

Comme prévu, la Fédération s'est chargée de la formation des candidats et l'OFB de l'examen.

6 Sessions d'examen ont été organisées en 2022.

▪ Pourcentage de réussite : **68 %**

Nous avons eu :

▪ **213** Candidats présents. (soit 15 de moins qu'en 2021)

et

▪ **145** Candidats reçus (soit 15 de moins qu'en 2021).

RÉGULATION DES PRÉDATEURS

Au cours de la campagne 2021/2022, ont été prélevés :

▪ PAR LA VENERIE SOUS TERRE :

54 Renards

▪ PAR LES PIÉGEURS :

682 Renards

157 Fouines

4935 Ragondins

1124 Corneilles

139 Corbeaux Freux

2281 Pies

235 Geais

▪ PAR LES CHASSEURS :

510 Renards

76 Fouines

1524 Ragondins

759 Corneilles

168 Corbeaux Freux

669 Pies

365 Geais

VALIDATION DES PERMIS

Au cours de la campagne 2021/2022, nous avons délivré :

2818 Validations départementales

3327 Validations nationales

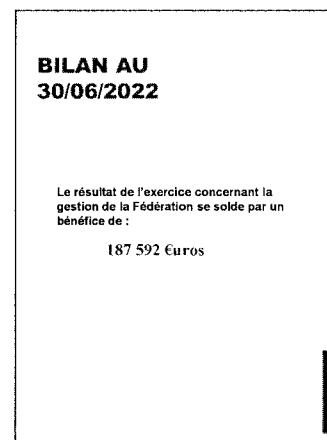
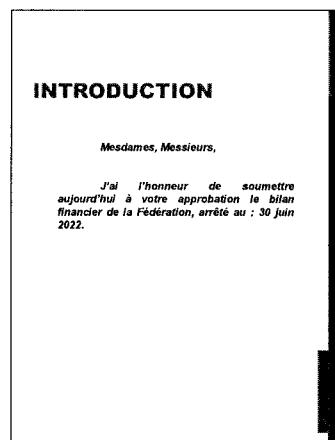
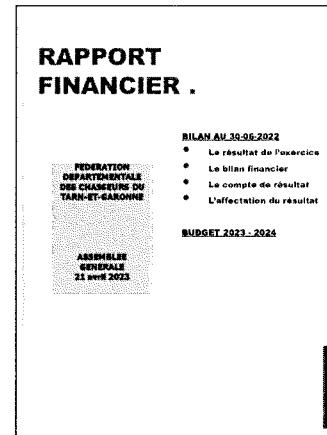
132 Validations nouveaux chasseurs

80 Validations temporaires

Soit au total : **6357** chasseurs.

Soit **100** de moins qu'en 2020/2021 :

Annexe 2 : Bilan financier



| LE BILAN AU 30/06/22 | |
|-----------------------------------|--------------------|
| ACTIF | |
| Immobilisations en valeurs nettes | 563 286 € |
| Immobilisations financières | 4 500 € |
| Stocks en cours | 133 062 € |
| Comptes clients | 442 517 € |
| Revenus et disponibilités | 1 420 274 € |
| Chargés constatés d'avance | 31 831 € |
| TOTAL DE L'ACTIF | 2 992 910 € |
| PASSIF | |
| Fonds propres | 3 126 872 € |
| Fonds débite | 217 412 € |
| Provisions pour charger | 106 285 € |
| Emprunts et dettes | 143 238 € |
| TOTAL DU PASSIF | 2 992 910 € |

| COMpte DE RÉSULTAT | |
|--|--------------------|
| PRODUITS | |
| Ventes | 828 890 € |
| Subventions, contributions financières | 399 876 € |
| Utilisation fonds débite | 120 222 € |
| Autres produits | 31 990 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 369 882 € |
| CHARGES | |
| Arôts + variation de stocks | 255 380 € |
| Charges externes + aides financières | 310 483 € |
| Impôts et taxes | 30 944 € |
| Salaire & charges | 430 198 € |
| Amortissements + dotations + Fonds débite + autres charges | 216 923 € |
| TOTAL DES CHARGES | 1 243 929 € |
| RÉSULTAT D'EXPLOITATION | 145 953 € |
| Produits exceptionnels | 22 497 € |
| Charges financières | - 4 588 € |
| Produits financiers | 29 809 € |
| Charges exceptionnelles | - 3 103 € |
| Impôts sur les sociétés | - 2 976 € |
| RÉSULTAT DE L'EXERCICE | 187 592 € |

L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le résultat de l'exercice clos au 30 juin 2022 étant un bénéfice de 187 592,34 €, nous vous proposons de l'affecter au compte report à nouveau créiteur, qui porte le montant de ce poste à :

1 370 401,40 €.

CONCLUSION

Je viens, en quelques mots, de vous présenter le bilan financier de la Fédération Départementale des Chasseurs, arrêté au 30 juin 2022.

Je vais maintenant soumettre à votre approbation les prévisions d'exploitation de l'exercice allant du :

1er juillet 2023 au 30 juin 2024.

LE BUDGET 2023-2024

| PRODUITS | |
|---|--------------------|
| Ventes | 173 800 € |
| Prestations et subventions | 342 650 € |
| Cotisations et adhésions | 595 500 € |
| Produits financiers | 30 000 € |
| Amortissement des subventions | 4 000 € |
| TOTAL DES PRODUITS | 1 144 950 € |
| CHARGES | |
| Achats, charges externes et cotisations | 514 700 € |
| Impôts et taxes | 32 350 € |
| Salaires + charges | 443 400 € |
| Subventions | 70 000 € |
| Amortissements | 78 000 € |
| Charges financières | 6 500 € |
| TOTAL DES CHARGES | 1 144 950 € |
| RESULTAT PRÉVISIONNEL | 0,00 € |

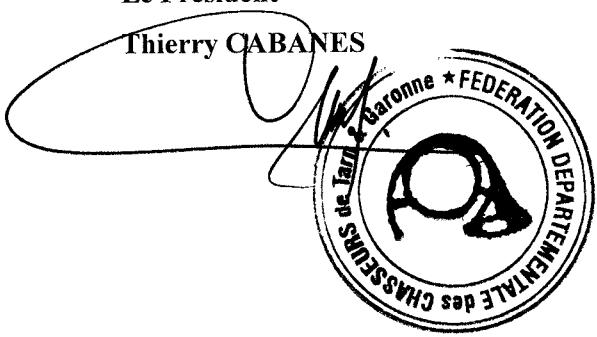
CONCLUSION...

Cet exposé financier est terminé.
Je vous remercie de votre attention.

L'ordre du jour étant épuisé l'Assemblée Générale est close à 21h30 le 21 avril 2023.

Le Président

Thierry CABANES



Le Secrétaire

Mathieu LAMOUROUX



